

DEPARTEMENT DU DOUBS
COMMUNE DE BANNANS

**PROCES VERBAL DES DEBATS ET DECISIONS DE
LA SEANCE N° 39 DU CONSEIL MUNICIPAL 2020 - 2026
DU MARDI 10 MARS 2026 A 19H00**

Date de la convocation : 03/03/2026

L'an deux mil vingt-six, le dix mars à 19h00, le Conseil Municipal de BANNANS, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence du maire, Monsieur Louis GIROD.

Présents : M. Louis GIROD, Maire

M. Fabien VIEILLE-MECET, M. Laurent CLAUDET, Mme Jennifer BRESSAND, Adjoints
Mmes Pascale FAIGNEZ, Chantal GUIGNARD, Justine GRENON, conseillères municipales.

Excusés : Mme Corinne GARNIER, M. Mathieu BAUDIN, conseillers municipaux.

Secrétaire de séance : Mme Jennifer BRESSAND

Ordre du jour de la séance n° 39 :

1. Approbation du compte rendu de la séance n° 38 du 30 janvier 2026.

2. Administration générale.

- ❖ Compte Financier Unique 2025
- ❖ Budget 2026
- ❖ Impôts locaux 2026
- ❖ Recrutement poste d'adjoint technique

3. Divers

- ❖ Amortissement d'une subvention d'équipement versée au SDIS

Procès-Verbal :

1. Approbation du compte rendu de la séance n° 38 du 30 janvier 2026

Sans opposition ni commentaire, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

2. Administration générale.

❖ **Compte Financier Unique (C.F.U.) 2025**

Délibération DCM_20260310_01

Le Maire donne la parole à M. Vieille-Mecet Fabien pour la présentation du C.F.U. 2025.

Section de fonctionnement :

Dépenses = 441 215,74 €
Recettes = 635 157,04 €
Résultat de l'exercice = 193 941,30 €

Section d'investissement :

Dépenses = 214 587,17 €
Recettes = 270 932,25 €
Résultat de l'exercice = 56 345,08 €

❖ Budget 2026

Délibération DCM_20260310_02

Le Maire présente le budget primitif 2026 comme suit :

Section de fonctionnement :

Dépenses prévues	= 320 960,00 €
Transfert à l'investissement	= 323 633,00 €
Recettes prévues	= 394 316,00 €
Report antérieur	= 539 922,66 €
Résultat de clôture prévu	= 289 645,66 €

Section d'investissement :

Dépenses prévues	= 365 116,26 €
Recettes prévues =	= 41 483,26 €
Vir ^t de la section fonct ^t	= 323 633,00 €
Résultat de clôture	= 0 (équilibré)

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents :

- Approuve le compte financier unique 2025, le maire ne prenant pas part au vote.
- Approuve le budget « Communal » 2026.

❖ Impôts locaux 2026

Délibération DCM_20260310_03

Le Maire propose de ne pas augmenter les impôts fonciers et précise qu'une augmentation sur les bases est déjà appliquée par la DGFIP. Pour la 5^e année consécutive, les taux sont inchangés soit :

- Taxe foncière sur le bâti : 29.44% (11,36% de part communale et 18,08% de part départementale)
- Taxe foncière sur le non bâti : 22.63%
- Taxe habitation : 14.78% (sur les résidences secondaires)

Le Conseil municipal valide cette proposition.

❖ Recrutement poste d'adjoint technique

Délibération DCM_20260310_04

La candidature de Madame Catherine Schaller qui bénéficie d'une bonne expérience dans le domaine du nettoyage et de l'entretien a été retenue.

Un contrat de 6 heures hebdomadaires du 1^{er} avril au 31 décembre 2026 lui sera proposé.

Madame Chantal Guignard lui transmettra les consignes à partir du 20 mars.

3. Divers

❖ Amortissement d'une subvention d'équipement versée au SDIS

Délibération DCM_20260310_05

Le Maire propose d'amortir sur un an la subvention d'un montant de 2 605 € versée au SDIS en 2025 pour la restructuration de la caserne de Frasné.

Le Conseil municipal valide cette proposition.

La séance est levée à 21h30

Le Maire

